

Communiqué de presse

Caisses d'Épargne Participations cède à BPCE sa participation indirecte dans CNP Assurances

Paris, le 31 juillet 2009

BPCE, organe central du Groupe BPCE, le nouveau groupe bancaire coopératif composé des réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne ainsi que des autres établissements de crédit affiliés, après avoir reçu différents apports de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) et de la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP), a acquis auprès de Caisses d'Épargne Participations⁽¹⁾ l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société Holassure pour un montant de 1.768.000.000 euros.

Holassure, qui était intégralement détenue par la CNCE, détient 49,98 % du capital social de la société Sopassure, elle-même actionnaire à 35,48 % (avec 52 705 478 actions) du capital social de CNP Assurances. La Banque Postale détient les 50,02 % restants de Sopassure. L'équilibre actionnarial de CNP Assurances ne s'en trouve pas modifié.

Les accords commerciaux conclus entre CNP Assurances et les Caisses d'Épargne ainsi que certains établissements de crédit du Groupe Caisse d'Épargne sont également transférés au Groupe BPCE.

(1) Caisses d'Épargne Participations est la nouvelle dénomination de Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) après la réalisation des apports d'actifs de CNCE à BPCE intervenue ce jour. Détenue par l'ensemble des Caisses d'Épargne et affiliée au nouvel organe central, Caisses d'Épargne Participations rassemble les actifs du Groupe Caisse d'Épargne qui n'ont pas été apportés ou cédés à BPCE.

Contacts presse BPCE

Thierry Martinez : 01 58 40 43 13

Sonia Dilouya : 01 58 40 58 57

presse@bpce.fr

www.bpce.fr